

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Avril 2022

105x22

CRÉATION DE POSTES

Suite à la décision des avancements de grade conformément à nos Lignes Directrices de Gestion,

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu, faute d'emplois vacants, de créer les postes suivants afin de permettre les avancements de grade pour l'année 2022:

- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 6 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet

Le Maire précise que la création de ces postes correspond aux besoins des services où les agents sont affectés.

Le Maire informe également qu'un agent, Responsable de l'Administration Générale, part à la retraite. Il y a donc lieu de pouvoir à son remplacement afin d'assurer la continuité du service.

À cet effet, Le Maire demande également à l'assemblée de l'autoriser à créer un poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, sur le grade d'attaché principal.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois concernés,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion adoptées depuis le 1^{er} janvier 2021,

- APPROUVE la création des postes susvisés, la modification en conséquence du tableau des effectifs et son actualisation,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- AUTORISE Le Maire à procéder au recrutement et aux avancements correspondants.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 - M.FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Avril 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/04/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			Poste à créer en Conseil Municipal
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4		4	2		2	
Directeur général des services		1		1	0		0	
Directeur général adjoint des services		3		3	2		2	
Directeur général des services techniques		0		0	0		0	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		98	8	106	75.7	11	85.7	2
Directeur	A	0		0	0		0	
Attaché hors classe	A	2		2	1		1	
Attaché principal	A	4		4	3,8		3,8	1
Attaché	A	11		11	6,8	3	9,8	
Rédacteur ppal 1ère cl	B	4		4	3	1	4	1
Rédacteur ppal 2ème cl	B	3		3	3		3	
Rédacteur	B	11		11	4.9	4	8.9	
Adjoint administratif principal 1ère cl	C	23	1	24	22,6		22,6	
Adjoint administratif principal 2ère cl	C	19	4	23	19,2		19,2	
Adjoint administratif	C	21	3	24	11,4	3	14,4	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/04/2022

FILIERE TECHNIQUE (c)		225	78	303	202.4	58,7	261.1	6
Ingénieur principal	A	2		2	0		0	
Ingénieur	A	4		4	1,8	1	2,8	
Technicien principal 1ère classe	B	3		3	2		2	
Technicien principal 2ème classe	B	5		5	4		4	
Technicien	B	7		7	4	2	6	
Agent de maîtrise principal	C	16	2	18	14,6		14,6	6
Agent de maîtrise	C	40	6	46	41,8		41,8	
Adjoint technique principal 1ere cl	C	16	3	19	15,5		15,5	
Adjoint technique principal 2ème cl	C	45	24	69	53.5		53.5	
Adjoint technique	C	87	43	130	65.2	55,7	120.9	
FILIERE SOCIALE (d)		16	2	18	13,2	0	13,2	
EJE de classe exceptionnelle	A	2		2	1,7		1,7	
EJE	A	5	1	6	2,7		2,7	
Moniteur éducateur et intervenant fam. Ppal	B	0		0	0		0	
Moniteur éducateur et intervenant fam.	B	0	1	1	0,8		0,8	
ATSEM ppal 1ère classe	C	5		5	4		4	
ATSEM ppal 2ème classe	C	4		4	4		4	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/04/2022

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		29	2	31	18	5	23	
Puéricultrice hors classe	A	2		2	0		0	
Puéricultrice	A	3		3	1,8		1,8	
Psychologue de classe normale	A	1		1	0	1	1	
Infirmier en soins gx de classe normale	A	1		1	0,8		0,8	
Auxiliaire de puér de classe supérieure	B	12	1	13	9,1		9,1	
Auxiliaire de puér de classe normale	B	10	1	11	6,3	4	10,3	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1	0	1	0	1	1	
Technicien paramédicale	A	1		1	0	1	1	
FILIERE SPORTIVE (g)		3	0	3	3	0	3	
Éducateur APS principal 1ère classe	B	2		2	2		2	
Éducateur APS principal 2ème classe	B	0		0	0		0	
Éducateur APS	B	1		1	1		1	
FILIERE CULTURELLE (h)		23	5	28	17,55	3,15	20,7	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/04/2022

Bibliothécaire principal	A	1		1	0		0	
Bibliothécaire	A	1		1	0		0	
Professeur art. Hors classe	A	1		1	1		1	
Attaché de conservation	A	1		1	0	1	1	
Assistant de conservation principal 1ère cl	B	1		1	1		1	
Assistant d'enseigt artist ppal 1ère cl	B	6	3	9	8,15		8,15	
Assistant d'enseigt artist ppal 2è cl	B	1	2	3	1,4		1,4	
Assistant d'enseigt artist	B	5		5	0	2,15	2,15	
Adjoint du patrimoine principal de 1e cl	C	3		3	3		3	
Adjoint du patrimoine principal de 2è cl	C	2		2	2		2	
Adjoint patrimoine	C	1		1	1		1	
FILIERE ANIMATION (i)		9	2	11	6,8	0	6,8	
Animateur principal 1ère classe	B	2		2	2		2	
Animateur principal 2ème classe	B	1	1	2	0,8		0,8	
Animateur	B	1		1	1		1	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/04/2022

Adjoint d'animation ppal 1è classe	C	2		2	2		2	
Adjoint d'animation ppal 2è classe	C	2		2	0		0	
Adjoint d'animation	C	1	1	2	1		1	
FILIERE POLICE (j)		46	0	46	31	0	31	
Directeur de Police Municipale	A	1		1	0		0	
Chef de sce de pm ppal 1ère classe	B	2		2	2		2	
Chef de sce de pm ppal 2ème classe	B	1		1	0		0	
Chef de sce de pm	B	1		1	0		0	
Chef de police municipale	C	2		2	1		1	
Brigadier chef principal	C	16		16	14		14	
Gardien – Brigadier de PM	C	23		23	14		14	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4	0	4	1	3	4	
Collaborateur de cabinet		2		2	1	1	2	
Apprenti		2		2	0	2	2	
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		458	97	555	370.65	81.85	451.5	8